

*Patrice Tserable, Maire de Murinais.
Les Adjointes, les Conseillers municipaux.*

*Vous souhaitent de
Joyeuses Fêtes*

*Bonne Année
2019*

Tirage interne en 200 exemplaires.

Directeur de publication : Patrice Tserable

SOMMAIRE

Vie communale

L'édito du maire	3
Au Conseil municipal	4-5
Travaux aménagement de village	6
Travaux au Pont du Moulin	7
Commémoration	8
Colis de Noël	9
Infos communales.....	10

Vie scolaire et périscolaire

A.P.E	11
Garderie La Cabotte	12
Cantine scolaire des Coteaux	13

Vie associative

Deux nouveaux chœurs	14
Sapeurs-pompiers	15-17
Club le Wellingtonia	18
Le Chœur d'Adèle.....	19-20
Le Comité des fêtes	21-27

Vie pratique

Infos diverses.....	28
Bibliothèque intercommunale.....	29
Recette de cuisine	30
A votre service	31
Charte forestière	32-33
Iséradam.....	34
Les empreintes	35
Transfert de compétence	36

ETAT CIVIL

Naissance

Lilou

*est née le 19 octobre 2018 à St Martin d'Hères
au foyer de Jimmy Rioufol et Sabine Lyonne*

Titouan

*est né le 4 novembre 2018 à Valence
au foyer de Josselin Arnauld et Julie Modena*

Mariages

Leïla Jourdan et Bastien Bortoluzzi
se sont dit « oui » le 25 août 2018

Sonia Berruyer et Mickaël Duc-Maugé
se sont dit « oui » le 22 septembre 2018

CHANGEMENT D'HORAIRE DE LA MAIRIE

**Depuis le 15 octobre 2018, la mairie est
désormais ouverte le lundi au lieu du mardi.**

Accueil du public :

**Lundi : 8 h 30 - 12 h 00
13 h 30 - 17 h 00**

Vendredi : 15 h 00 - 19 h 00



Un agent de police
rentre chez lui et
demande à son fils :
- est ce que tu as lavé tes
petites menottes ?!

L'éditorial du Maire

Je reviens vers vous, dans cet édito de fin d'année 2018. Fin d'année qui se termine avec encore de nombreuses animations, passées ou à venir : réunions, vogue, halloween, arbre de Noël, réveillon du jour de l'an.

Dans l'actualité communale, revenons sur la venue de nos sénateurs de l'Isère à Murinais, le 5 novembre dernier. Monsieur Michel Savin et Madame Frédérique Puissat sont venus informer les élus du territoire de leur mission et actions respectives au Sénat. Le débat a été très instructif, abordant notamment les thèmes de la réforme de la fiscalité locale (dégrèvement de la taxe d'habitation, qui va coûter 20 milliards par an à l'Etat, sans savoir quel retour les communes auront !), la réforme constitutionnelle à venir, la réforme des rythmes scolaires, les fusions des communes et les délégations de compétences à l'intercommunalité (eau et assainissement), ainsi que la problématique du loup.

Quelques jours plus tard, Murinais, à l'image de tout un pays, commémorait le centenaire de la grande guerre. La cérémonie commémorative a débuté à 11h11 par une sonnerie des cloches, comme ce fut le cas en 1918 pour annoncer la fin de la première guerre mondiale. S'en est suivie une commémoration faite de lecture de divers messages, de chants (avec le Chœur d'Adèle et la chorale d'enfants), d'un envol de ballons représentant chacun des soldats murinois tombés au front. Le verre de l'amitié clôturait cette cérémonie, autour d'un buffet préparé par l'Auberge des Saveurs.

Côté travaux, la première tranche de travaux s'est achevée par la pose des barrières autour du Wellingtonia et du monument aux morts. Les tranches optionnelles démarreront quant à elles en février 2019 avec la pose des bordures de sécurité et l'aménagement du carrefour d'entrée de village et la finition des murs d'enceinte de la future mairie.

Dans le coin des manifestations, la comme a été animée depuis la rentrée de septembre. A l'occasion de la vogue, qui connaît chaque année un succès grandissant, le Comité des fêtes a célébré son 40ème anniversaire. Les festivités ne manquaient pas, il y en avait pour tous.

Enfin, encore un rappel concernant les problèmes récurrents d'animaux domestiques qui divaguent sur les propriétés d'autrui et génèrent des invectives et des plaintes en mairie. Il est impératif que ces animaux soient contenus dans leurs propriétés par des clôtures (grillages ou barbelés) et que les animaux qui provoquent des nuisances sonores soient équipés pour se taire. Ces incivilités doivent cesser, sous peine d'intervention du garde de l'environnement qui pourra dresser des PV conséquents. Merci pour votre compréhension.

Je reviendrai plus longuement sur l'année écoulée à l'occasion de la cérémonie des vœux pour laquelle je vous attends nombreux, samedi 5 janvier 2019 à 11 heures à la salle des fêtes.

Patrice Iserable



Au Conseil municipal

Participation financière de la commune au SEDI en matière d'éclairage public.

La commune ayant transféré sa compétence « éclairage public » au Syndicat des Energies du Département de l'Isère (SEDI), au 01/07/2018, il convient de délibérer pour participer financièrement à la maintenance forfaitaire de l'éclairage public. Il existe deux niveaux de maintenance.

Le Conseil municipal décide d'opter pour le niveau 1 (Basilum) dont le coût sera de 3,00 € par luminaire LED.

La commune participera également financièrement à la maintenance hors forfait de l'éclairage public à hauteur de 30 % du coût de l'opération.

Tarif de location de la Halle des Sports pour les associations extérieures intercommunales.

Le Conseil municipal décide d'accorder un tarif préférentiel aux associations extérieures, issues du périmètre de Saint Marcellin Vercors Isère communauté, afin de leur permettre d'organiser des manifestations dans notre salle communale.

Ceci afin d'éviter que la salle ne soit louée par un particulier habitant Murinais, engageant sa responsabilité au profit d'une association, pour bénéficier du tarif « murinois ».

Ainsi, au lieu du tarif de 400 € pratiqué pour les personnes extérieures louant la salle des fêtes, le Conseil municipal s'entend sur un tarif à 200 € pour le week-end, à condition que la prestation traiteur soit assurée par l'Auberge des Saveurs.

Il est rappelé que l'organisation de bals est interdite.

Modification du temps de travail de l'agent en charge des fonctions d'ATSEM.

Suite au retour à la semaine de 4 jours sur le regroupement pédagogique intercommunal, le temps de travail de l'agent chargé des fonctions d'ATSEM a été diminué, passant de 1263 h/an à 1224 h/an, soit une baisse d'environ 1h / semaine.

L'agent a donné son accord sur la diminution de son temps de travail.

Pour rappel, cet agent effectue des heures d'ATSEM à l'école maternelle de Chevrières, assure le service de la cantine scolaire sur le site de Murinais, et l'accompagnement dans le transport scolaire du soir. La majeure partie de ses heures est refacturée au Syndicat Intercommunal Scolaire puisqu'il s'agit du fonctionnement du regroupement pédagogique.

Nomination d'un titulaire et d'un suppléant dans deux nouvelles commissions intercommunales.

Suite à la création de deux nouvelles commissions thématiques par le Conseil communautaire en date du 28 juin 2018, le Conseil municipal nomme un délégué titulaire et un délégué suppléant pour chacune des commissions :

Commission Gouvernance :

Président : Jean-Michel Revol

Titulaire : Patrice Iserable

Suppléant : Fabrice Prunelle

Commission mobilité-transport :

Président : Gérard Cambon

Titulaire : Patrice Iserable

Suppléant : Loïc Frémont.

Convention de location du camion de curage de la communauté de communes Saint Marcellin Vercors Isère communauté.

Le Maire est autorisé à signer une convention pour 2018 et 2019 pour définir les modalités de prêt concernant le véhicule « camion de curage » avec chauffeur. Ce camion est mis à la disposition par la communauté de communes à ses communes membres.

Il est mis à disposition de manière occasionnelle pour permettre des interventions de curage sur les équipements des collectivités. En contrepartie de ce prêt, le tarif suivant sera appliqué ;

- Forfait journalier de 500 € HT

- Forfait à la demi-journée de 250 € HT.

Modification du temps de travail de l'agent administratif.

En vue du transfert de compétence eau et assainissement à SMVIC au 01/01/2019, la charge de travail administrative va diminuer.

A compter du 16 octobre 2018, le Conseil municipal décide de diminuer le temps de travail de l'agent administratif de 30h00 à 22h00 par semaine.

Les horaires d'ouverture au public sont ainsi modifiés comme suit :

Lundi : 8h30-12h00 et 13h30 – 17h00 (au lieu de mardi)

Vendredi : 15h00 – 19h00 (inchangé).

En dehors de ces horaires, la mairie sera fermée à clé pour éviter les dérangements.

Modification du temps de travail de l'agent technique.

En vue du transfert de compétence eau et assainissement à SMVIC au 01/01/2019, la charge de travail technique va diminuer.

A compter du 1er janvier 2019, le Conseil municipal décide de diminuer le temps de travail de l'agent technique de 31h00 à 28h00 par semaine.

Appel à projet du SEDI pour la mise en lumière architecturale.

Le SEDI lance un appel à projet de mise en lumière architecturale auprès des communes lui ayant transféré la compétence éclairage public. Il s'agit d'un projet expérimental, visant à développer l'expertise du SEDI en matière de mise en lumière.

Extrait du règlement :

« Les ouvrages concernés doivent être propriété communale. Il peut s'agir d'un bâtiment ou d'un ouvrage d'art ayant une valeur culturelle, historique, patrimoniale et/ou touristique.

Il ne peut s'agir que de projets neufs (et on d'un projet de rénovation d'une mise en lumière déjà existante). Une commune ne peut proposer d'un seul ouvrage à mettre en lumière.

La candidature comprend les caractéristiques principales du site ainsi que des explications sur l'intérêt de mettre en valeur l'ouvrage. Le dossier de candidature, comprenant 1 fiche candidature, 1 plan de situation et 4 clichés du patrimoine à valoriser, doit être déposé au SEDI au plus tard le 01/10/2018 ».

Le Conseil municipal décide de déposer une candidature pour l'ancienne cure du Couvent, destinée à être réhabilitée en future mairie.

Modification statutaire du Syndicat Intercommunal Scolaire.

Le Syndicat a procédé au toilettage de ses statuts conformément à la demande de la Préfecture.

Le Maire donne lecture au Conseil municipal de la délibération du Comité syndical du Syndicat Intercommunal Scolaire de Bessins, Chevières, Murinais et St Appolinard en date du 19 octobre 2018 approuvant les modifications des articles 3, 4, 5, 7, 8 et 10 et donne également lecture des statuts modifiés.

L'ensemble des communes adhérentes au Syndicat doit maintenant délibérer pour valider cette modification statutaire dans un délai de trois mois.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents approuve la modification des statuts du Syndicat Intercommunal Scolaire et demande au Préfet de l'Isère de prendre un arrêté validant les modifications de statuts du syndicat, si les conditions de majorité qualifiée sont réunies, à l'issue du délai de 3 mois.

Clôture du budget annexe eau et assainissement, validation des modalités de facturation période de consommation eau et assainissement 2018, transfert des résultats de clôture 2018 et gestion des restes à recouvrer au 31/12/2018.

Le Maire expose :

Vu les articles 2121-29 et 2311-5 du code général des collectivités territoriales,

Vu les nomenclatures comptables M49 et M14,

Vu les statuts de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté, Considérant le transfert au 1^{er} janvier 2019 par la commune de Murinais de la compétence « eau et assainissement » à Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté,

Considérant la nécessité de fixer conjointement les modalités de facturation entre les communes et la Communauté de Communes pour les consommations d'eau et d'assainissement de l'année 2018 qui n'auraient pu être émises par les communes sur cet exercice,

Considérant l'intérêt pour la Communauté de récupérer les résultats 2018 des budgets à intégrer au 1^{er} janvier afin de garantir un équilibre financier de ce service public en 2019,

Le rapporteur propose :

- d'autoriser la clôture du budget annexe de l'eau et de l'assainissement au 31/12/2018,
- d'autoriser le comptable public à intégrer dans le budget principal de la commune les éléments d'actif et de passif de ce budget,
- d'autoriser Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté à procéder à la facturation des périodes non facturées sur 2018 sur son budget 2019 et d'en conserver le produit dans le cadre du transfert des résultats budgétaires
- de transférer les résultats de clôture 2018 du budget annexe communal de l'eau et de l'assainissement à Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté,
- de conserver la gestion des titres du budget annexe eau et assainissement non recouverts au 31/12/2018.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- VALIDE la dissolution au 1^{er} janvier 2019 du budget annexe eau et assainissement 2018 suite au transfert des compétences eau et assainissement à Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté,
- VALIDE l'intégration des éléments d'actifs et de passifs du budget annexe eau et assainissement dans le budget principal de la Commune,

Aménagement de village

La pose des dernières barrières (par Philippe Tournier de Chevrières) autour de notre Wellingtonia marque la fin de la première tranche de travaux d'aménagement de village.

Plus qu'à patienter jusqu'en février 2019, date à laquelle le chantier reprendra avec la réalisation des tranches optionnelles du marché.

Les grilles du monument aux morts empêcheront également les cascades à vélo !



En bref...

Entreprise : Groupement Giraud-Marchand - Toutenvert

Coût de la tranche ferme : 294 793 € HT

Coût des tranches optionnelles : 134 505 € HT

Subventions attribuées :

- Département : 149 105 €
- Région : 48 800 €
- Etat (DETR) : 6 956 €

Autofinancement : 224 437 € (montant provisoire)



Travaux au Pont du Moulin



Par délibération du 24 janvier 2018, le Conseil municipal a décidé d'entreprendre des travaux de grosses réparations du ponceau sur le ruisseau « le Murinais » suite à des dégâts d'orages.

En effet, à chaque orage, des dégradations plus ou moins importantes étant constatées sur les berges du ruisseau et sur la route communale « chemin du Moulin ».

Aussi, afin de pallier ces problèmes récurrents et prévenir les éventuels dégâts, des travaux de dimensionnement du ponceau ont été entrepris.

Les travaux ont débuté le 1er octobre 2018 pour une durée d'un mois. Pour ce faire, un dossier « loi sur l'eau » a été constitué en lien avec la communauté de communes et un accord a été reçu le 2 juillet 2018.

Une dérogation a été obtenue pour réaliser ces travaux pendant cette période de l'année.

Une participation financière du Territoire Sud Grésivaudan a été perçue pour ces travaux, au titre des dégâts d'orages.

En bref...

Entreprise mandatée : Giraud-Marchand

Coût des travaux : 19 530 € HT

Subvention du Département : 50 % soit 9 765 €

Autofinancement : 9 765 €



Commémoration



A l'occasion du centenaire de fin de la première guerre mondiale, une cérémonie toute particulière a eu lieu sur tout le territoire Sud Grésivaudan.

La participation nombreuse des enfants à cette commémoration a été très appréciée. Merci aux enseignants du RPI d'avoir relayé le message auprès des familles et d'avoir sensibilisé les élèves à cet évènement marquant de notre Histoire.



Quelques enfants ont lu tour à tour des textes : message de l'UFAC (Union Française des Associations de Combattants et Victimes de Guerre) et lettre d'un soldat à sa sœur.

Un lâché de ballons a été organisé, représentant pour chacun d'eux un soldat murinois mort pour la France. Si le vent a quelque peu gâché l'envol, nous avons quand même eu la surprise de découvrir que l'un d'entre eux s'est envolé jusqu'à Tresserve dans le département de la Savoie.



Le colonel Florence Guillaume a eu l'immense gentillesse de retourner à l'école de Murinais la carte de commémoration qu'elle a trouvé, ainsi qu'un petit mot très amical et un beau livre retraçant la vie des gendarmes.

En remerciement, la mairie lui a adressé un livre du Pays Antonin et une carte de vœux signée par tous les élèves de CP de Murinais et par leur enseignante, Sandra Hot.



Colis de Noël



Comme chaque année, la commission sociale a distribué à toutes les personnes seules de plus de 70 ans, un colis de Noël. Ce sont 24 colis qui ont été distribués cette année. La distribution a eu lieu la semaine précédent Noël, par des membres du Conseil municipal et de la commission sociale.

Ce geste est toujours très apprécié en cette période de l'année.

Les aînés se sont ainsi vues offrir un joli paquet contenant biscuits, eau de Cologne ou terrine aux pruneaux, bonbons au miel, pain d'épices, savonnettes parfumées, papillotes, mandarines, meringues aromatisées et jus de fruits.

La commission s'approvisionne pour une partie des produits au Palais Fermier à Chatte afin de promouvoir le commerce local et faire travailler les producteurs du coin.

Un curé glisse à vélo sur la route gelée et voit une bonne dame en train de saupoudrer la route. Surpris, il demande à la brave femme ce qu'elle fait.

- Je mets de la poudre à récurer (arrêtu curé) lui répond-elle.

Infos communales

UN POINT PROPRE... ENFIN PROPRE !

Le service ordures ménagères de la Communauté de Communes a pris nos revendications en compte.

L'entreprise Chambard a repris le terrassement et la réfection des enrobés sur le point propre du village.



NOUVEAU VEHICULE COMMUNAL

Suite à un devis très élevé de mise aux normes du C15, le Maire et son Conseil municipal ont décidé de remplacer le véhicule du service technique.

Ainsi, la commune a fait l'achat d'un Berlingo neuf en novembre, au prix pratiquement d'un occasion.

CAHIER DE DOLEANCES

Un cahier de doléances est à votre disposition en mairie, à compter du lundi 7 janvier 2019, aux horaires d'ouverture de la mairie (lundi toute la journée et vendredi après-midi).

L'A.P.E



L'association des Parents d'Élèves a tenu son assemblée générale le vendredi 5 octobre 2018. 15 personnes se sont présentées au conseil d'administration et ont élu 8 membres au bureau de l'association.

Le conseil d'administration se compose de :

Céline ALBERTINELLI, Christine VESCOVI, Sandrine BRUNEL, Robert LINOCIER, Amélie ORLANDO, Lydia CLUZE, Sylvaine GIRARDOT, Florian ROUSSET, Joan GAVAZZENI, Mathieu GOLA, Marianne MOUNIER-VEHIER, Émilie MUNTZ, Marie-Hélène AFONSO, Olga GRILLOT, Zsuzsa FARCAS-HULUBARU

Et voici la composition du nouveau bureau :

Présidente : Sandrine BRUNEL

Présidente-Déléguée : Céline ALBERTINELLI

Vice-président : Robert LINOCIER

Vice-présidente : Lydia CLUZE

Trésorier : Joan GAVAZZENI

Vice-trésorière : Marie-Hélène AFONSO

Secrétaire : Christine VESCOVI

Vice-secrétaire : Florian ROUSSET

Des nouveautés, des retours, des changements sont au programme de cette nouvelle année.

Vous pouvez d'ores et déjà noter dans vos agendas les dates suivantes :

- 16 mars 2019
- 22 juin 2019 pour la fête des écoles
- le dernier week-end de juin avec la buvette du rallye de Saint-Marcellin

Votre aide, petite ou grande, ponctuelle ou régulière, est très précieuse pour l'association !

Au nom des enfants, merci pour votre mobilisation !

Garderie la Cabotte



Association « La Cabotte à Lou Petiot »
Garderie Périscolaire
Impasse de l'école
38160 Chevrières
Tel : 06.45.31.50.89
Mail : lacabotte.chevrières@laposte.net
 La Cabotte Chevrières

La garderie est ouverte en période scolaire, tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h30 et de 16h20 à 18h45. Trois animateurs sont en charge des enfants :

- Gaëlle GIROUD
- Marina DAMJANOVIC
- Philippe GUTIERREZ

L'actu people

Lors de l'Assemblée du 12 juin, Sylvaine GENESTE a quitté le poste de Présidente, Nathalie JULLIN le poste de secrétaire, et Laure LAMBERT le poste de vice-secrétaire. Nous les remercions pour leur investissement et le travail qu'elles ont accompli dans l'Association au cours ces dernières années.

Le Bureau remercie aussi chaleureusement Josette RIMET-MEILLE pour les 9 belles années qu'elle a passé à nos côtés, pour sa bienveillance, son professionnalisme, son investissement auprès des enfants et au sein de l'Association. Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur pendant sa retraite.

Nous n'oublions pas les membres actifs de l'association que nous remercions pour leur motivation et leur engagement. A l'issue du vote, le Bureau se constitue ainsi :

- Emilie BELLE, Présidente
- Isabelle LAURENT, Vice-Présidente
- Gaëlle DE MARCO, Trésorière
- Madly RAYMOND, Vice-Trésorière
- Walka ALTAMIRANO-LYONNET, Secrétaire
- Céline FONTENELLE, Vice-Secrétaire

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres de l'Association.

A vos agendas

- 27 avril 2019 de 8h00 à 18h00 : **Printemps en fêtes** au Clos des Tilleuls à Chevrières, avec Marché aux Plantes, Marché des Artisans, Carnaval et après midi châteaux gonflables

- Buvette du Rallye conjointement aux associations de la Cantine et des Parents d'Elèves...

Pour ces manifestations, nous avons encore et toujours besoin de vous (parents, oncles, tantes, grands-parents, ...). Chacun pouvant aider sur une ou plusieurs manifestations dans le but de faire au mieux pour nos enfants.

Ils proposent des activités aux enfants du regroupement avant ou après l'école ainsi qu'une aide aux devoirs à partir de 17h15 tous les jours sauf le vendredi.

Cantine scolaire

Rentrée scolaire 2018-2019

Peu de changement cette année.

Du côté des salariés : suite au départ à la retraite de Brigitte, la cantine de Chevrières accueille Aline.



Louisa, Marina, Rose (site de Murinais), Philippe, Aline, Brigitte et Nadine (site de St Appolinard)

Le bureau de l'association a quelque peu changé avec l'arrivée de Nadège Riboulet et Nathalie Giroud aux postes respectifs de vice-secrétaire et vice-trésorière.



Gaëlle (responsable administrative), Nathalie, Sandrine, Marie-Hélène, Nadège, Emilie et Nathalie.

A vos agendas

Cette année la traditionnelle vente de pognes, St-Genix et pains d'épices aura lieu le samedi 6 avril 2019. Comme chaque année les bénévoles arpenteront les rues des villages pour proposer ces viennoiseries à domicile.

Contact

cantinescolairedescoteaux@gmail.com ou **04.76.64.37.92** (permanence de 10h à 14h sinon laisser un message)

Deux nouveaux chœurs



L'association les 3 clés vient de créer deux ensembles vocaux pour cette nouvelle année scolaire 2018-2019.

Un chœur d'enfants pour les 8-12 ans qui sera amené à participer aussi bien aux fêtes commémoratives organisées par la commune qu'aux concerts de Noël ou autres manifestations festives du village.

Des projets de chants en commun avec le chœur d'Adèle est aussi en préparation.

Pour le moment seulement 4 jeunes ont eu envie de vivre cette aventure, mais ils vous attendent nombreux pour continuer à découvrir le plaisir de chanter « ensemble ».

Les répétitions ont lieu le :
mercredi de 18h à 19h à la salle polyvalente.



Et un chœur mixte qui s'appelle **Opérapéropérette**, qui a pour objectif de créer des opérettes, comédies musicales, ou opéras comique, avec décors, costumes et mise en scène et qui répète une fois par mois. Ce projet se fait en collaboration avec le chœur Opus d'Ys d'Issoire dirigé par Nicolas Bieri. Les concerts étant prévus les 17 et 18 Août dans la région et les 24 et 25 Août à Issoire.

La connaissance de la musique n'est pas indispensable pour venir participer à cette merveilleuse aventure humaine et musicale, mais seulement l'envie de chanter, de bouger sur scène ainsi que de faire de fabuleuses rencontres avec des artistes professionnels et amateurs venus de toute la région Auvergne Rhône Alpes.

Les inscriptions sont encore possible, n'hésitez pas à nous contacter, ou à venir participer à une journée de répétition **le samedi de 10h à 17h** à la salle polyvalente de Murinais.

Le moment de partage du repas de midi est également un moment privilégié pour échanger les différentes recettes des plats apportés par chaque choriste et parler des différents projets de vie de chacun.

Prochaines répétitions **le 19 janvier 2019**. Les autres dates vous seront communiquées lors de votre venue.

Le projet de cette année : **les mousquetaires au couvent de Louis Varney**.



Pour tous renseignements pour ces deux ensembles vous pouvez joindre :

Isabelle Bieri : 06 12 59 05 75
Valérie Cappellin : 06 03 60 01 91

DU NOUVEAU MATERIEL POUR LES SAPEURS POMPIERS

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Isère va mettre en place dans toutes les casernes du département un lecteur de glycémie. Mais avant, il faut que tous les Sapeurs Pompiers soient formés.

Le vendredi 21 septembre, à la salle de fête de St Appolinard, une formation a été organisée par Evelyne (infirmière Sapeur Pompier à Chevrières) et Jean (Moniteur de Premiers Secours à Chevrières). Comme cette formation est départementale, des Sapeurs Pompiers des casernes de St Antoine l'Abbaye et de Roybon étaient présents.



Ce nouveau matériel permettra de connaître le taux de sucre dans le sang de nos victimes. Le taux de sucre dans le sang varie et est un bon indicateur de l'état de santé d'une victime, notamment chez les personnes souffrants de diabète.

Cela nous permettra de transmettre un bilan plus complet au médecin régulateur du Samu basé au CHU de Grenoble. C'est ce médecin qui décide de la prise en charge de toutes les victimes, il décide du devenir de celles-ci (laissées à domicile, envoi vers un médecin de garde, transport sur les hôpitaux (pour nous St Marcellin, Voiron, Romans ou Grenoble etc..))

Durant cette formation les Sapeurs Pompiers ont pu avoir des précisions sur la glycémie et surtout pu se familiariser avec l'appareil, le lecteur de Glycémie, apprendre le protocole d'emploi de ce nouveau matériel.

Les sapeurs pompiers des différentes casernes ont pu échanger sur la prise en charge des victimes, des interventions passées. Ces échanges sont très enrichissants pour nous et très constructifs.

LA SAINTE BARBE

Cette année la Ste Barbe 2018 de la Caserne de Murinais-Chevrières s'est déroulée à la petite salle à coté de la mairie de Murinais le samedi 24 novembre.

C'est le moment pour les 16 Sapeurs Pompiers de Murinais-Chevrières (15 hommes et 1 femme) de faire le bilan sur l'année écoulée.

En 2018, nous avons réalisé, à ce jour, 58 interventions, dont :41 Secours à Personnes, 8 feux, 1 intervention opération diverse, 8 accidents sur la voie publique. Cela représente une augmentation de 20% de notre activité, par rapport à l'année dernière.



Elles se décomposent ainsi : 20 à Chevières, 15 à Murinais, 12 à St Appolinard, 6 à Roybon, 2 à Bessins, 1 à St Vérand, 1 à St Hilaire du Rosier, 1 à St Clair sur Galaure.

Les trois dernières recrues (Stéphane Colomb, Damien Chaize et Cédric Capillon) ont avancé dans leur cursus d'équipier et il ne leur reste plus que l'incendie niveau 2 pour être pleinement opérationnels. Ils peuvent d'ores et déjà participer aux interventions pour secours à personne et opérations diverses.

Quant à Etienne Mestre, Frédéric Vivier et Pascal Vignon, il ne leur reste plus qu'une semaine d'incendie avant d'avoir validé l'intégralité de leur formation de chef d'équipe et pouvoir prétendre au grade de Caporal.

Il est à noter que cette année, 2 pompiers de chevières ont pris des doubles affectation sur des casernes voisines : Etienne Mestre est à St Antoine l'Abbaye et Stéphane Colomb à Chatte.

Nous tenons à féliciter Evan Colomb, qui continue sa formation de JSP : il a intégré la 3^{ème} année. Il fait partie de la Section des Jeunes Sapeurs Pompiers de St Marcellin. Cette section est ouverte à tous, à partir de 12 ans et jusqu'à 16 ans.

Pour permettre de nous perfectionner, chaque sapeur pompier doit participer à 40 heures de formation annuelle, nous avons donc réalisé 15 manœuvres, réparties sur l'année dont 2 en collaboration avec la caserne de Roybon et 1 ou 2 avec la caserne de St Antoine.

Nous avons également pu remettre 3 médailles récompensant l'ancienneté au sein des sapeurs pompiers :

- Damien Chanron : médaille d'argent (20 ans de services)
- Nicolas Fayard et Jean Gaillard : médaille de bronze.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une bonne et heureuse année 2019 !





A VOS AGENDAS

MATINEE BOUDINS

Les Sapeurs-Pompiers de Chevrières organisent leur traditionnelle MATINEE BOUDINS à la chaudière, Caillettes et Saucissons à cuire. Le samedi 26 janvier 2019, à la salle des fêtes de Chevrières à partir de 8h.

*Nous serons très heureux de vous accueillir
et de partager ce moment avec vous.*



LES GESTES QUI SAUVENT

Pour la seconde année, nous allons organiser une session de Sensibilisation aux GESTES QUI SAUVENT sous l'égide du Ministère de l'Intérieur. Pour vous permettre de réaliser quelques gestes simples pour secourir une personne en attendant l'arrivée des secours. Elle se déroulera le samedi 2 mars 2019 de 10h à 12h. Le lieu n'est pas encore déterminé : il dépendra du nombre de participants. Cette session est ouverte à tous, à partir de 10 ans.

Une inscription est souhaitable pour permettre une meilleure organisation :

- soit sur internet sur le site du SDIS 38 rubrique Actualité « campagne 2018-2019 les Gestes Qui Sauvent »
- soit par téléphone auprès de Jean : 06.74.55.93.82.



Club le Wellingtonia

Repas choucroute

Par temps pluvieux, quelle meilleure idée que de mettre les pieds sous la table ?

Dimanche 28 octobre, beaucoup de membres des clubs voisins et amis ont été accueillis avec sympathie par les adhérents du Wellingtonia à l'occasion de leur repas choucroute, dans la salle des fêtes, joliment décorée aux couleurs d'automne.

L'orchestre Anim'usette a mit une bonne ambiance avec des danses très diverses, pour faire digérer cette succulente spécialité préparée par Jean Paul de l'Auberge des Saveurs. Le président Albert Laban, ne manqua pas de remercier toutes les personnes présentes, ainsi que Christine Mouche, membre de « Générations Mouvements » en leur souhaitant une bonne journée.



Repas des anniversaires

Vendredi 23 novembre 2018, les adhérents du Wellingtonia se sont réunis, pour fêter les anniversaires, à l'Auberge des Saveurs où Jean Paul leur avait préparé un succulent couscous. Toutes les personnes dont l'année de naissance se termine en 3 et en 8, ont reçu une bonne bouteille ainsi que des chocolats.

Prochainement au Wellingtonia

Le 25 Janvier 2019 à 14h, aura lieu l'Assemblée Générale du Club, à la salle polyvalente. Tous les adhérents sont invités pour le renouvellement de leur adhésion au club (apporter carte d'adhérent et chéquier). Nous vous rappelons que l'adhésion au Wellingtonia est ouvert à toutes les personnes désirant passer du bon temps en jouant aux cartes ou boules, ou en participant à la marche, ceci tous les 15 jours le vendredi après-midi.

Le Chœur d'Adèle

Reprise des cours

Depuis début septembre, les choristes ont repris leur pupitre au sein de la chorale, qui est ouverte à tous ceux qui aiment la musique et qui aiment chanter, même sans avoir de connaissances musicales !
Et même si vous pensez « chanter faux », notre chef de chœur est là pour nous apprendre !

Alors ! Venez nous rejoindre

**le mercredi de 19h à 20h30
à la salle polyvalente
de Murinais.**

Renseignements :
06 02 39 71 39
06 12 59 05 75



Participation à la vogue 2018

Dimanche 9 septembre : les choristes du Chœur d'Adèle ont animés la messe traditionnelle de la vogue de Murinais.



Puis, sous un soleil radieux, la chorale s'est rassemblée sur le parvis de la salle des fêtes, afin de chanter quelques airs pour la cérémonie d'anniversaire de la quarantième année d'existence du comité des fêtes.

Commémoration du 11 novembre

Le Chœur d'Adèle, accompagné par le nouveau Chœur d'enfants, a entonné « Le Soldat » de Florent Pagny puis les deux premiers couplets de « La Marseillaise ».



« Noël, Joyeux Noël »

Dimanche 16 décembre à l'église de Chatte, le public venu très nombreux des villages alentours a pris plaisir à écouter le traditionnel concert de Noël, organisé par Le Chœur paroissial « St Luc » où des chorales été invitées.

Le Chœur d'Adèle, l'Ensemble Vocal de St Antoine et le tout nouveau Chœur d'enfants « Les Trois Clés » sous la direction d'Isabelle Biéri, accompagnée au piano par Ingrid et Cécilia au violon.

Le Chœur d'Adèle a enchanté les auditeurs avec un chant traditionnel Basque, et un chant de Noël Provençal. Pour terminer avec un canon « Joyeux Noël » rejoints par l'ensemble vocal de St Antoine et la chorale des enfants. Les choristes ont été chaleureusement applaudis par le public qui en redemandait.

PROCHAINEMENT... retenez bien ces dates !

- **Samedi 9 mars à 20h00** : Soirée dansante Pasta-Party avec l'Orchestre Musdance
- **Samedi 18 Mai à 20h30** : Concert de plusieurs chorales à l'église de Murinais



Le Comité des fêtes

La section Gym

La reprise de cette activité a commencé début septembre dans le hall des sports. Elle regroupe 18 adhérents tous les mardis de 19h à 20h.

Les cours sont assurés par notre professeur Luisa. Vous pouvez encore nous rejoindre si vous le désirez, quelque soit votre âge. Une première séance gratuite vous permettra d'essayer cette activité de maintien et de remise en forme dans la plus grande simplicité. Vous pouvez prendre contact auprès de Séverine au 06.66.87.40.90 ou de Daniel au 06.70.66.22.04.



Du théâtre à Murinais : 2ème édition

Une troupe de 26 jeunes, encadrés par des professionnels, nous a offert, le samedi 11 août à 20h30, un spectacle plein de fraîcheur et d'émotion : « l'affaire Dessonges ». Chacun a pu voir, à de nombreux endroits autour de la commune, des panneaux mis en place par le Comité des Fêtes annonçant cette pièce de théâtre.

Le groupe est arrivé le samedi vers 11h. 26 ados de 10 à 15 ans encadrés par 8 professionnels. Plusieurs camionnettes de transport, des bagages, et un gros camion débordant de matériels divers : les décors, les éclairages, les costumes, le maquillage... Une fois leur repas avalé, chacun savait ce qu'il avait à faire : le camion a vite été déchargé, mais il fallait ensuite tout mettre en place dans la salle des fêtes. Toute la partie centrale de la salle a été occupée par l'installation des décors. Décors particuliers cette année car ils changeaient selon les scènes, l'histoire se déroulant en 2 lieux différents. Tous les jeunes se sont affairés une bonne partie de l'après midi : certains montaient les décors, d'autres installaient

la technique et les éclairages, d'autres encore préparaient les coulisses et les costumes. Il restait dans la salle des fêtes un petit espace, côté comptoir, affecté aux repas, et la partie « spectateurs », accueillante, a été installée au fond de la salle, côté scène, avec un système de gradins pour que chacun puisse bien voir. En fin d'après midi, chacun a pu profiter du bel environnement de notre village pendant la pause détente. Puis, progressivement, la préparation du spectacle s'est mise en place : calme et concentration, débriefing, costumes, maquillages, silence. Un buffet a été préparé par le Comité des fêtes pour le repas du soir. Les comédiens ont pu manger en petits groupes, et selon l'avancement de leur préparation. A 20h, les spectateurs arrivaient et s'installaient dans une salle totalement transformée. Même les fenêtres étaient occultées pour une obscurité complète.

Les spectateurs sont tous ressortis émus et ravis de la prestation de ces comédiens en herbe. Des parents de ces jeunes sont venus, parfois de

loin, pour assister à la représentation. Peu de Murinois se sont déplacés, et cela est vraiment dommage. Des événements de ce genre sont évidemment à soutenir et à accompagner. Ils permettent à des adolescents de vivre leur passion, dans un cadre éducatif sain et attractif, et aux communes accueillantes de profiter d'un spectacle plus qu'agréable sur place et à coût réduit.

Après avoir joué et goûté à l'euphorie des applaudissements, il a fallu ranger. La vie de saltimbanque n'est pas de tout repos ! Chaque élément du décor à sa place, chaque costume dans sa malle, et tout doit rentrer à nouveau dans le camion... C'est bien tard que la troupe est allée se reposer. Pour recommencer dès le lendemain matin après le petit déjeuner, ailleurs, dans un autre village de la tournée.

Tous nos remerciements à la municipalité, à la secrétaire de mairie et à Monsieur le Maire pour leur aide et leur participation à cette action.

Daniel Janas



En soirée du 31 octobre, les enfants, maquillés, déguisés en petits monstres, équipés de lanternes et autres objets de circonstances, accompagnés de parents et de grands parents, ont parcouru les rues du village pour frapper aux portes des maisons en criant "on veut des bonbons" !

L' accueil fut chaleureux et la générosité des habitants a permis la récolte d'un important butin de bonbons et friandises. Ils se sont ensuite retrouvés à la salle des fêtes pour la pesée et le partage des 20 kg de confiserie.

Le verre de l'amitié offert par le comité a réuni petits et grands dans une ambiance bon enfant. Merci aux accompagnateurs et organisateurs de cette belle soirée.



Vogue annuelle

La vogue du village et le 40^{ème} anniversaire du Comité des fêtes a connu un franc succès le week-end du 8 et 9 septembre. Sous un soleil radieux en cette fin d'été les bénévoles du Comité des fêtes vêtus de leurs polos couleurs fuchsia ont célébrés avec modestie, mais dans la joie le 40^{ème} anniversaire de l'association.

Le samedi après-midi, les boulistes de la longue ouvraient les festivités en tentant de remporter le challenge de la municipalité. Les 12 quadrettes se sont affrontées dans un très bon état sportif, donnant droit à de très belles parties.

Dès 19 heures, les amateurs de cuisses de poules se sont pressés devant les portes de la salle des fêtes et sous les chapiteaux pour apprécier ce délicieux met préparé comme à l'habitude avec soin par l'équipe du Comité des fêtes. Débordé par le succès de ce repas, les cuisiniers et serveurs ont mis tout leur talent pour accueillir leurs hôtes dans la bonne humeur. Les invités se sont ensuite éclatés sur la piste de danse avec l'orchestre Musdance.

Une fois la nuit tombée, un clin d'œil au 40^{ème} anniversaire fut évoqué, suivi d'un magnifique feu d'artifice sonorisé embrasé le ciel étoilé de notre charmant village.

Le dimanche matin, de bonne heure, le vide-greniers se mettait en place dans la rue du village et sur la petite placette récemment aménagée, le marché de producteurs exposait ses étales à la dégustation : fromages

Murinois de Véronique et Damien Princet, miel du Burdy de Michaël Sabatier, les légumes bio de Laurent Boucheny et le pain du fournil d'Eric Epoudry.

Après la messe chantée en l'église, avec la participation du Chœur d'Adèle, un bel hommage sur le parvis de la salle des fêtes était rendu à tous les bénévoles des précédents CDF par son président Daniel Garcin et le maire Patrice Iserable retraçait avec émotion la vie de l'association depuis sa création août 1978.

Le Chœur d' Adèle, la Compagnie du Soleil et son cracheur de feu assuraient le spectacle. L'apéritif offert par la municipalité clôturait ce sympathique rassemblement et chaque ancien membre recevait une écharpe personnalisée en souvenir de leur passage au sein de cette association.

Les festivités se terminaient par le concours de pétanque, rassemblant 67 doublettes s'affrontant avec passion pour essayer de conquérir le challenge Robert Garcin. Quant aux enfants, ils ont apprécié les différents manèges durant ces 2 jours de fête.

La réussite de cette traditionnelle vogue revient avant tout aux nombreux bénévoles ayant œuvré avant pendant et après, ne comptant pas leur dévouement. Qu'ils soient chaleureusement remerciés par le président et tout le bureau, ainsi que les donateurs, sponsors et la municipalité pour leur générosité et prêt de matériel.





Retour en
images



VOGUE 2018



Retour de vogue



Vendredi 5 octobre 2018

Un bilan très satisfaisant a été évoqué lors de cette soirée, tant sur le plan moral que financier.

C'est autour d'un apéritif suivi d'un repas (au menu : lasagnes préparées par l'Au-berge des Saveurs) que le Comité des fêtes et la municipalité ont honoré quatre de ses fidèles et dévoués bénévoles.



Ainsi, Denise Guilhemier, Christelle et Bozo Miskulin, et Patrice Iserable ont reçu le diplôme du bénévole méritant et un petit présent leur a été remis en souvenir : fleurs pour ces dames, bonne bouteille pour ces messieurs.

Très touchés par cette marque de sympathie, ils ont résigné pour quelques années !!!

Noël des enfants

Dimanche 16 décembre 2018



La magie de Noël était encore bien présente cette année dans la salle des fêtes magnifiquement décorée pour l'occasion.

Du plus petit au plus grand, enfants et parents ont partagé un très beau moment convivial et assisté à un très beau spectacle de magie proposé par Chris Torrente.



Puis le père Noël fit son apparition, les enfants ravis, les yeux remplis de bonheur, ils ont pu faire une photo souvenir sur ses genoux devant le sapin et recevoir un petit présent rempli de friandises.

Après avoir partagé le verre de l'amitié et se souhaitant de très bonnes fêtes, tout ce petit monde est reparti joyeux. Les membres du comité des fêtes vous souhaitent plein de bonheur de joie et de santé pour la nouvelle année.



Réveillon de la St Sylvestre 31 décembre 2018



Cette soirée de fêtes du réveillon du jour de l'an est reconduite pour le plus grand plaisir de tous.

Le repas sera élaboré et servi par le réputé traiteur de Saint-Romans Damien Guillet et l'ambiance festive assurée par l'orchestre Nostalgia de Nino Ruel.

Les places ont été réservées en un rien de temps et la liste d'attente s'est allongée au fil des semaines.

En espérant que le succès soit une nouvelle fois au rendez-vous pour clôturer l'année sur une note festive !

Apéritif offert : kir et assortiments de feuilletés

Salade gourmande

(mesclun, foie gras de canard mi-cuit, pois gourmands, magret de canard, lardons fumés, lamelles de pomme verte)

Trou Normand

Civet de daim aux petits oignons grelot, risotto, purée de butternut aux noisettes, pomme rôtie au coulis de groseille

Fromage blanc et son coulis de fruits rouges ou fromages affinés

(St Marcellin, Vercorais, Bleu du Vercors)

Pain d'épice surprise (banane fécinière poêlée sur son pain d'épice, glace à l'abricot, sauce miel et whisky)

Café Mandarines et papillotes Cotillons



**Le Comité des fêtes
vous souhaite de Joyeuses Fêtes**

ACCIDENT VASCULAIRE CÉRÉBRAL

EN CAS D'APPARITION BRUTALE DE L'UN DE CES TROIS SIGNES :



..... une déformation de la bouche



..... une faiblesse d'un côté du corps, bras ou jambe



..... des troubles de la parole

APPELEZ IMMÉDIATEMENT LE SAMU 15

A.V.C. AGIR VITE C'EST IMPORTANT



L'Accident vasculaire cérébral (AVC) est dû à une interruption brutale de l'irrigation sanguine d'une zone du cerveau.

Comment reconnaître les signes ?

- paralysie faciale,
- paralysie d'un membre,
- troubles de la parole notamment

Si ces symptômes apparaissent, ayez le bon réflexe : appelez le 15 immédiatement.

Ces signes doivent alerter, même s'ils sont brefs, même s'ils sont non douloureux.

Une prise en charge plus rapide et des traitements adaptés permet de limiter les séquelles.

Plus d'informations sur l'AVC et les filières de prise en charge sur le site Internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes.

AVC, chaque minute compte.
Chacun d'entre nous peut agir.

D'où vient le monoxyde de carbone ?

Ce gaz vient des appareils de chauffage ou de cuisson qui marchent au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou à l'éthanol.

Ce gaz ne vient pas des appareils électriques.

Ces appareils peuvent produire du monoxyde de carbone quand ils ne marchent pas bien : cuisinière, chaudière et chauffe-eau, chauffage d'appoint pas électrique, poêle, cheminée.

Le monoxyde de carbone est dangereux

Le monoxyde de carbone est un gaz très dangereux : il ne se voit pas et ne sent rien.

Mais quand on le respire, il prend la place de l'oxygène.

On a mal à la tête, envie de vomir, on est très fatigué.

On peut aussi s'évanouir ou même mourir.

Pour parler du monoxyde de carbone, on dit aussi « CO »..

En cas d'urgence

Appelez les secours :

18 : Pompiers

15 : Samu

114 : Secours personnes sourdes et malentendantes (sms/fax)

112 : Numéro d'urgence depuis un portable

Attendez l'accord des secours avant de rentrer chez vous.

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

Aérez au moins 10 min. par jour

Faites vérifier et entretenir : chaudières et chauffages chaque année avant l'hiver

Utilisez dehors : appareils de cuisson (brasero, barbecue) et groupes électrogènes

Respectez le mode d'emploi des appareils de chauffage et de cuisson



www.prevention-maison.fr



Bibliothèque Le Lutrin

Le «Lutrin» fait sa rentrée :

Venez vite vous inscrire vous et vos enfants :

C'est gratuit et l'offre est illimitée !

- 📖 Des albums magnifiques pour les plus petits,
- 📖 Des romans, bandes dessinées, mangas et documentaires :
pour tous les âges - de 7 à 107 ans -,
pour les yeux fatigués – livres large vision - ,
pour tous les goûts – cuisine, histoire, géographie, bricolage, etc.
- 📖 Si vous ne trouvez pas sur place, les bibliothécaires bénévoles réserveront sur le réseau l'ouvrage de vos rêves.
- 📖 **Alors n'hésitez plus, tous à la bibliothèque intercommunale** près de l'école maternelle de Chevrières, **les lundi de 18 heures à 19 heures et jeudi de 16 heures à 19 heures.**
- 📖 **Nouveauté** : une boîte à lettres dans laquelle vous pouvez glisser vos livres en retour quand la bibliothèque est fermée. Elle est près de l'entrée.
- 📖 Vous êtes artistes amateurs vous pouvez exposer vos œuvres; actuellement les tableaux de Martine David sont à admirer.
- 📖 La bibliothèque reçoit les animations lectures proposées par « Textes en l'air », la Biennale de Nord en Sud », le RAM et **les enfants de nos écoles** encadrés par des enseignants talentueux.



TERRINE AUX DEUX SAUMONS

- 450 g de saumon frais sans peau
- 4 œufs
- 25 cl de crème
- 1 pincée de sel
- 1 pincée de piment
- 3 grosses cuillères à soupe de ciboulette ciselée
- 200 g de saumon fumé



- Préchauffez votre four à 180°C.
- Mettez tous les ingrédients sauf le saumon fumé dans un bol et mixez quelques secondes pour obtenir une texture granuleuse.
- Versez la moitié de la préparation dans un moule à cake.
- Recouvrez avec les morceaux de saumon fumé grossièrement découpés.
- Versez le reste de la préparation.
- Mettre le moule recouvert de papier aluminium au bain marie pendant 1 heure.
- Enlevez l'aluminium 10 minutes avant la fin de cuisson.
- Démoulez lorsque la terrine est encore tiède et réservez au frais.

Véronique Princet

A votre service

BAZZOLI Samuel

Paysagiste

Tel : 06 88 21 15 33
info@samuelbazzoli.com

BELLE Emilie

Assistante maternelle agréée

Tel : 06 31 89 11 68
emilie.belle@orange.fr

BIERI Isabelle

Les 3 clés
Cours de piano tous niveaux

Tel : 06 12 59 05 75

BORTOLUZZI Léo

CBM GENIE CLIMATIQUE
Chauffage, clim, installations sanitaires

Tel : 06 85 36 88 19
cbm15@wanadoo.fr

CAPPELLIN Valérie

L'HARMONIE DU PHENIX
Séance relation d'aide
Massages aux huiles essentielles

Tel : 06 03 60 01 91
lharmonieduphenix@gmail.com

CHAIZE Damien et REYNAUD Romain

2RTN
Nettoyage, vitres, désencombrement

Tel : 06 15 77 82 57
2rtn38@gmail.com

CHEMIN Jean-Paul et Fleur

AUBERGE DES SAVEURS
Bar, restaurant, gîtes

Tel : 04 76 64 23 09
aubergedessaveurs@orange.fr

DEROUX Jérôme

DJ BAT
Charpente, maçonnerie

Tel : 06 08 17 07 16
contact@djbat.fr

GIROUD Céline

Coiffure à domicile
tous secteurs

Tel : 06 81 34 63 50

ISERABLE Franck

ENGINE TRONICS
Reprogrammation auto/moto
Faisceaux électriques
Etude et réalisation électronique

Tel : 06 77 37 63 85

JOURDAN Raphaël

GAEC des Alpines
Fromages de chèvre

Tel : 04 76 64 23 29
gaecdesalpines@gmail.com

MALEXIEUX Jérôme
ALLO DEPANN' MULTISERVICES
Tous types de travaux

Tel : 06 63 37 88 82

PRINCET Damien et Véronique

FROMAGERIE LE MURINOIS
Fromages de vaches et chèvres

Tel : 04 76 64 25 85

RAGACHE André

Maçonnerie générale

Tel : 04 76 38 47 54

SABATIER Michaël

MIELLERIE DU BURDY
Miels, pains d'épices...

Tel : 04 76 38 66 65

MADLY REPORTAGE

Photographie

Tel : 04 76 38 51 40
[Web : madlyreportage.com](http://madlyreportage.com)

AMODRU Aline

Aide ménagère.
Paiement possible en CESU.

Tel : 06 47 84 56 37
aline.amodru@orange.fr

Pour apparaître sur cette page,
adressez-vous en mairie.

La Charte forestière



Bièvreisère
COMMUNAUTÉ

Porte de
DrômArdèche
Communauté de communes

**SAINT-MARCELLIN
VERCORS ISÈRE**
COMMUNAUTÉ



Renouvellement de la Charte Forestière des Chambaran

La Charte forestière repart pour 4 ans

Les quatre intercommunalités membres de la Charte forestière des Chambaran (Bièvre Isère Communauté, Porte de DrômArdèche, Saint Marcellin Vercors Isère communauté et Valence Romans Agglomération) ont acté le renouvellement de la Charte forestière des Chambaran pour sa troisième programmation.

Après un travail d'évaluation de la précédente programmation, une réflexion a été menée par les élus et l'ensemble des partenaires de la charte afin de proposer un nouveau programme d'actions pour les quatre ans à venir. Il s'articule autour de quatre axes stratégiques :

- La conduite et la gouvernance de la charte forestière ;**
- Le devenir des peuplements et les évolutions environnementales ;**
- La gestion, la mobilisation et la valorisation de la ressource en bois ;**
- La conciliation des usages et la connaissance de la filière forêt-bois.**

Ces axes de travail se déclinent en 13 objectifs permettant de répondre aux enjeux de développement durable. Citons par exemple la volonté de favoriser la préservation des sols et de la ressource en eau pour le volet environnement, l'amélioration de l'accès à la ressource forestière et la valorisation des bois pour le volet économique ou encore le développement des connaissances sur la filière et la conciliation des usages pour le volet social.

L'ensemble des informations concernant la nouvelle programmation de la charte forestière est disponible sur le site internet : <http://charteforestiere-chambaran.fr/html/>

Contact :

Anne-Cécile BAILLY, Animatrice de la Charte Forestière de Territoire Chambaran.

Tel. : 04 76 36 30 76 – 06 70 94 44 85 / Mail : ac.bailly@bievre-isere.com

53 route de Montfalcon, 38 940 ROYBON

Monsieur lit le journal et Madame un livre sur les animaux. Soudain, elle demande à son mari :

- dis-moi chéri, est-ce vrai que les chats sont coquets, égoïstes et sournois ?
- mais bien sûr mon minet, lui répond-t-il.

La Charte forestière poursuit son action auprès des CM1-CM2 du massif

Si la forêt est une composante importante du territoire, son fonctionnement, son exploitation, et l'utilisation du bois restent pourtant peu connus du grand public, et en particulier des enfants. Face à ce constat, un projet de sensibilisation du public scolaire à la forêt et à la filière bois a été initié à l'automne 2012 par la Charte forestière.

La charte forestière des Chambaran a donc lancé la 7e édition du projet de sensibilisation des scolaires à la forêt et à l'utilisation du bois.

Pour l'année scolaire 2018-2019, 8 classes des écoles primaires de Plan, Vinay la Mayette, St-Etienne de St-Geoirs, St-Christophe et le Laris, Clerieux, Laveyron et St-Uze ont été sélectionnées. Les élèves de CM1-CM2 bénéficieront de deux journées d'intervention grâce aux deux partenaires de la Charte chargés des animations : Fibois Drome-Ardèche et Fibois Isère pour la journée « filière bois » et Atelier 108 pour celle concernant les jeux en bois.

Il s'agit d'une manière ludique de faire comprendre l'intérêt et les enjeux de cette filière sur le massif et les valorisations possibles du bois local.



Il sera donc proposé une première journée d'initiation à la notion de « filière forêt bois » et d'appréhension de la variété des métiers et des possibilités de valorisation du bois. L'objectif est de faire découvrir le lien entre la forêt, les arbres, la transformation et les diverses utilisations du bois. Cela comprend la présentation de l'exploitation forestière, de la transformation du bois, du fonctionnement de la filière et de sa continuité ainsi que la visite d'une entreprise locale.

La seconde journée sera consacrée à des ateliers de transformation du bois. L'objectif de cet atelier est double. Il s'agit à la fois de découvrir un métier de transformation du bois (menuisier, artisan d'art, ébéniste, ...) et d'appréhender le contact avec la matière au travers d'un exercice créatif concret. Sous la surveillance des intervenants, les enfants traceront des formes, découperont le bois avec des scies à chantourner, ponceront les pièces obtenues puis les assembleront à l'aide de colle et/ou de vis.



Contact :

Anne-Cécile BAILLY, Animatrice de la Charte Forestière de Territoire Chambaran.

Tel. : 04 76 36 30 76 – 06 70 94 44 85 / Mail : ac.bailly@bievre-isere.com

53 route de Montfalcon, 38 940 ROYBON

Trouver de l'information sur le bien-vivre à domicile !

Lorsqu'on est en perte d'autonomie, fragilisé par l'âge ou la maladie, ou tout simplement désireux de prendre soin de soi, trouver des informations sur les aides et les services dont on a besoin peut s'avérer complexe...

Depuis le 15 novembre 2017, le Département de l'Isère met à disposition des usagers un **site internet isereadom.fr**, et un **Numéro Vert gratuit** d'information et d'orientation vers les services relatifs au bien-vivre à domicile : 0800 38 00 38.

Au cœur de ce dispositif, un annuaire recense les services d'aide à domicile, Points Info Autonomie, associations, artisans... qui interviennent pour adapter le logement, livrer des repas, aider au montage de dossiers, apporter un répit à l'aidant, etc.

Les activités de prévention (ateliers et conférences sur la nutrition, le sommeil, l'activité physique adaptée...) sont quant à elles présentées sur une carte après avoir renseigné le code postal ou le nom de la commune.

Cet annuaire est enrichi régulièrement et mis à jour par les prestataires eux-mêmes qui disposent d'un compte sur le site. Les prestataires s'engagent par le biais d'une [charte déontologique](#), et les offres déposées sont vérifiées par le Département.

Les opératrices du Numéro vert s'appuient sur cet annuaire pour renseigner les usagers en recherche d'information.

Artisans, commerçants, professions libérales, associations qui intervenez à domicile auprès de personnes en perte d'autonomie, faites-vous connaître !

—> Créez votre compte professionnel sur isereadom.fr. Celui-ci vous permettra d'accéder à votre espace afin de saisir les informations liées à votre structure et à vos prestations. Vous pourrez ensuite les mettre à jour régulièrement. Ce référencement est gratuit.



Deux potes se rencontrent :
- Tu pourrais me prêter 100 balles jusqu'à la prochaine paye ?
- Heu...oui, répond l'autre, mais c'est quand la prochaine paye ?
- Je ne sais pas, c'est toi qui travaille !

Les empreintes

OBSERVONS LA NATURE
PRES DE CHEZ NOUS



LES EMPREINTES

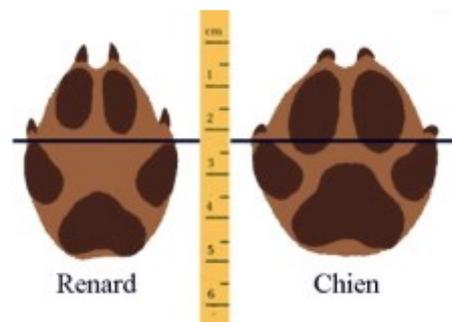
Lors de vos balades dans la campagne environnante, sur un sol meuble ou après une chute de neige, vous pouvez apercevoir des empreintes.

Voici quelques indices pour vous permettre d'en reconnaître quelques unes.

CHIEN OU RENARD ?

L'empreinte du chien peut facilement être confondue avec celle du renard. L'empreinte du renard est plutôt de forme ovale tandis que celle du chien est plutôt ronde.

Le meilleur indice est la position des doigts externes. : si on trace une ligne entre les 2 doigts, elle coupe les 2 doigts médians chez le chien (voir schéma).



L'ECUREUIL

Il se déplace par bonds, les pattes arrière ont 5 doigts longs (en noir sur le schéma), les pattes avant sont plus petites et ont les doigts écartés en étoiles (en blanc sur le schéma). Sa piste commence et se termine toujours au pied d'un arbre.



LE BLAIREAU

On peut distinguer les 5 doigts parallèles et les grandes griffes peuvent atteindre 3 cm.

Lors de son déplacement, le blaireau place son pied arrière juste devant son pied avant (voir empreinte dans la terre).



LES ONGULES

Le **sanglier** et la **laie** présentent 2 doigts en arrière (les gardes). Chez le mâle, elles se trouvent sur les côtés (voir photo et schéma) alors qu'elles se trouvent juste en arrière des pinces chez la femelle.

Chez le **cerf** ou la **biche** le pied est régulier et présente une forme allongée de 6 à 9 cm de long. Celle du **chevreuil** est assez proche mais elle est plus fine et plus allongée ; elle est également plus petite (environ 4 cm)



Cerf ou biche



chevreuil

Transfert de compétence



AU 1^{ER} JANVIER 2019, LA GESTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT CHANGE

Pour tout renseignement d'ordre technique, administratif ou concernant le règlement de vos factures, vous pouvez désormais vous adresser à :

Régie eau et assainissement de la SMVIC
Accueil de VINAY
100, rue Paul Guerry – 38470 VINAY
Tél : 04.76.36.90.57 / Mail : regie.eau@3c2v.fr

Ouverture du lundi au Jeudi,
de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Régie eau et assainissement de la SMVIC
Accueil de SAINT MARCELLIN
1 bis, rue Ampère – 38160 SAINT MARCELLIN
Tél : 04.76.38.61.48 / Mail : regie.eau@3c2v.fr

Ouverture du lundi au Jeudi,
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

**En cas de problème technique ou de panne,
Vous pouvez contacter le service d'astreinte 7 jours / 7 et 24 h / 24**

04.76.36.94.01

Modalités de facturation :

- avril 2019 : facturation d'une consommation estimée, basée sur votre consommation de référence « jour » (par exemple, si vous consommez 365 m³/an, votre conso de référence sera de « 1 »). La première facture estimée sera calculée sur la base de 120 jours (du 01/01/19 au 30/04/19).
- novembre 2019 : facturation de la consommation réelle + abonnements eau et assainissement (pour les foyers raccordés à l'assainissement collectif).
- foyers ayant un assainissement autonome : facturation d'une redevance SPANC d'un montant annuel de 14 € (y compris pour les foyers non raccordés au réseau d'eau potable).

Modalités de paiement :

- possibilité de payer la facture en 4 fois si l'abonné en fait la demande dès réception de la facture
- possibilité de mensualiser la facture, du montant de votre choix, dès le mois de février 2019.